

Juin 2012

SALLES-
ARBUISSONNAS-
EN-BEAUJOLAIS

LE MAG'



Magazine
D'informations
Municipales / n° 4

Mairie - « Le Chapitre » - 69460 SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS
Tél : 04 74 67 53 38 / Fax : 04 74 60 51 42 - E-mail : mairie@salles-arbuissonnas.mairies69.net
Site Internet : <http://www.salles-arbuissonnas.mairies69.net>

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Voici avec quelques jours de retard le flash d'informations.

Cette année 2012 voit la réalisation de plusieurs grands projets portés depuis le début du mandat par l'équipe municipale :

-Le musée « Le Prieuré » qui retrace l'histoire du village : nous souhaitons bonne découverte et visite agréable aux habitants et touristes.

-Le multiservices, bar, restaurant « La Benoîte » : que ce lieu apporte satisfaction à tous, et bonne chance aux exploitants Elodie et Lionel.

-L'agrandissement du cimetière d'Arbuissonnas terminé depuis le printemps, et opérationnel.

-La deuxième tranche des travaux sur la toiture du chœur de l'église d'Arbuissonnas.

-L'installation des jeux pour les enfants, de 2 à 8 ans dans le pré du Breuil : qu'ils puissent bien en profiter pour cet été.

Après quelques jours de vacances, nous préparerons le prochain plan pluriannuel, et établirons les priorités des travaux à réaliser.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits. Nous sommes à votre écoute.

Bon été, avec du soleil, et bonnes vacances à tous.

LE MULTISERVICES



Le multiservices a ouvert ses portes le samedi 26 mai et l'inauguration a eu lieu le vendredi 22 juin 2012.

Vous pouvez contacter « la Benoîte » au 09.81.82.52.83.



ESPACE D'ACCUEIL TOURISTIQUE

L'inauguration du « Prieuré » aura lieu le jeudi 12 juillet 2012.



Horaires d'ouverture du musée

(fermé lundi et mardi)

mois	matin	après-midi
Mars		14h-17h
Avril	10h-12h30	14h-17h
Mai	10h-12h30	14h-18h
Juin	10h-12h30	14h-18h
Juillet	10h-12h30	14h-18h
Août	10h-12h30	14h-18h
Sept.	10h-12h30	14h-18h
Octob.	10h-12h30	14h-17h
Nov.		14h-17h

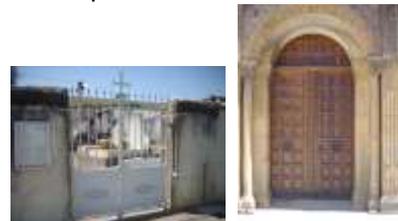
**Fermeture de Décembre à Février (pendant cette période : visite uniquement sur réservation)
Tél. 04.74.07.31.94.**

La communauté de communes a instauré par délibération la possibilité pour les habitants du territoire communautaire de souscrire un abonnement au prix de 5 €, donnant un accès illimité au musée sur l'année 2012. Inscription sur place : se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

TRAVAUX DIVERS

Le portail de l'ancien cimetière d'Arbuissonnas a été démonté

entièrement et restauré par l'Entreprise Teillard. Quant au portail de l'église de Salles, celui-ci a été nettoyé et vernis par l'Entreprise Faurie.



EGLISE D'ARBUISSONNAS

Voici un bref résumé de l'encours « église d'Arbuissonnas ». Les travaux (toiture chœur, contreforts et façade du chevet) débutent courant juin, se poursuivent sur juillet au moins. A ce jour et par rapport aux devis, les frais engagés sont couverts par les dons, aides de l'état, trésorerie des Amis de Saint-Laurent et avance de paiement par la commune.

Le détail financier sera donné dans le bulletin municipal de fin d'année, suite au travail réel, avec les factures définitives.

Une matinée de nettoyage de l'église est fixée au mercredi 11 juillet à 9H. Merci aux bonnes volontés. Vous pouvez aussi participer par votre présence à la fête de la Saint-Laurent (messe à 10H30, vin d'honneur de la municipalité, pique-nique, tombola, pâtisseries, etc...) qui aura lieu le 12 août 2012 : moment de rassemblement et de convivialité.

Merci pour votre aide afin de sauver l'église d'Arbuissonnas, patrimoine et bâtiment communal de Salles-Arbuissonnas.



JEUX DENFANTS

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous annoncer la mise en service d'un ensemble ludique pour la petite enfance depuis le 23 Juin 2012 au lieu dit « Le Pré du Breuil ».

Cet ensemble comprend une balançoire double, un toboggan, un jeu à ressorts simple ainsi qu'un jeu à ressorts double.



Le terrassement a été effectué par l'entreprise Millet TP.

Ces jeux ont été commandés auprès de la société PROLUDIC (fabricant reconnu).

Ils ont été installés par l'un de leur prestataire usuel et agréé sur notre région : Les Espaces Verts des Monts d'or, qui se sont également chargés de la pose des rondins ainsi que de la mise en œuvre des 2 bacs.

L'ensemble de ces travaux représente un coût global de 13.392 euros et a été financé entièrement par notre commune sans aucune subvention.

A ce jour ils rencontrent un vif succès, en espérant qu'ils contribueront longtemps au bonheur et à la joie de nos enfants.



ENFOUISSEMENT RESEAUX ET ECLAIRAGE PUBLIC

L'enfouissement des réseaux secs (France Télécom, Numéricable et Erdf) a été réalisé en ce

début d'année 2012 Rue de la Croix Rousse par le biais du Syder.



Il fallait profiter des dernières aides à taux très intéressantes de la part de celui-ci pour effectuer ces aménagements.

Montant estimatif des travaux : 165.000€. Pris en charge directement par la commune sur le budget 2012 à hauteur de 50.000€. Participation communale, par an et sur 15 ans, fiscalisée : 5.203 €.

Cette opération conséquente nous permet d'apprécier pleinement notre beau village lorsque nous descendons des coteaux de la Péreuse du haut.

Nous avons exploité ces travaux pour améliorer la qualité et l'aspect du réseau d'éclairage public « rue du marché » ainsi que « rue du 8 mai ».

Montant estimatif des travaux : 28.200€. Participation communale, par an et sur 15 ans, fiscalisée : 1.230€.

Les lampadaires, les distances entre ces derniers, ont été harmonisés avec l'existant ; ceci est une étape et le souhait de la municipalité est de poursuivre au fur et à mesure des moyens, dans les autres rues du village.

CULTURE

LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE LES 15 ET 16 SEPTEMBRE 2012

La Compagnie AèDE crée spécialement pour notre village un événement particulier.



Trois musiciens et une conteuse dans sa caravane poétique, pour

enseigner le public dans l'histoire du magnifique patrimoine de Salles Arbussonnas. Égrainer des notes de musique sur les mots de l'histoire du patrimoine mis au goût du jour. Sentir les pierres dorées, apprécier l'espace en musique et laisser émerger le silence. Danser avec l'histoire, le chant des oiseaux, le clocher... et le public.

Une contrebasse, une voix, un violoncelle et une conteuse s'approprient l'espace du chapitre, du cloître et ses alentours.

Réservez dès aujourd'hui votre week end, et n'hésitez pas à en parler autour de vous.... invitez vos amis!!!!

TELETHON : LE 8 DECEMBRE 2012

L'an dernier, nous avons avec succès, organisé pour la première fois le Téléthon en accueillant le groupe TRIO SOULAYRES.



Nous vous rappelons que nous avons reversé une somme de 615 euros à l'association.

Suite à cette réussite, nous envisageons de reconduire cet événement cette année en nous impliquant davantage. En plus du concert prévu, nous aimerions organiser une vraie journée événement, avec des ateliers enfants et ventes d'objets téléthon divers.....C'est pour cela que nous faisons appel à vous. Si vous avez quelques heures de libre, l'envie de vous investir pour une bonne cause, des idées pour améliorer le projet,

Marie-Odile Voyant et Jocelyne Girard vous invitent à laisser vos coordonnées à la Mairie de Salles. Une réunion d'informations se fera courant septembre. Le téléthon, cette année à lieu le 8 décembre pour la fête des

lumières... Ensemble, illuminons notre charmant village !

FLEURISSEMENT

Malgré quelques actes de vandalismes, nos fleurs réussissent !!!



VOIRIE 2012

L'aménagement de la « Grande Rue » est toujours prévu pour cette année. Sont en court de chiffrage : les parkings de la « Place du Marché » et du cimetière d'Arbuissonnas, ainsi que les accès et les voiries du « Briey » et du « Cellier ». Concernant la « Rue du 8 Mai » : après la pose d'un radar pédagogique, et afin de continuer à sécuriser cette voie, une étude est en cours.

D'ici la fin de l'année 2012, des panneaux « zone 30 » seront posés : « Rue de la Voûte », « Rue du 11 novembre », « Grande Rue », « Rue du Marché » et dans l'enceinte du « Chapitre ».

EROSION 2012

Il reste à ce jour à réaliser le renforcement du bac de La Carelle : les travaux ne pouvant se faire que par temps sec !

ENVIRONNEMENT

Petit rappel sur le tri sélectif et les ordures ménagères :

Les sacs de tri et bacs sont à déposer devant votre domicile ou lieu habituel, la veille au soir du jour de ramassage :

- soit pour les ordures ménagères : le mercredi soir pour le ramassage du jeudi,

- soit pour le tri sélectif : le mardi soir pour le ramassage du mercredi (tous les 15 jours).

Jours de collecte du tri sélectif

Mois	Mercredis
JUILLET	4 et 18
AOUT	1 ^{er} , 15 et 29
SEPTEMBRE	12 et 26
OCTOBRE	10 et 24
NOVEMBRE	7 et 21
DECEMBRE	5 et 19

Après le passage du camion, n'oubliez pas de rentrer vos bacs ou sacs de tri non prélevés, afin d'éviter d'encombrer trottoirs et chaussée.

Déchèterie de l'Ave Maria à Arnas :

Depuis le 1er avril 2012, la gestion de la déchèterie communautaire située à l'Ave Maria à Arnas est confiée par la CAVIL à la société SERNED.

L'accès à la déchèterie est désormais rigoureusement contrôlé pour :

- garantir la sécurité des usagers sur la plate-forme (sécuriser les déplacements dans un espace restreint et protéger les usagers contre les sollicitations indues)
- veiller à ce que seuls les contribuables des collectivités finançant le service de collecte et de valorisation des déchets bénéficient de ce service.

Pour autoriser l'accès, il vous sera demandé de produire à votre arrivée sur le site, **un justificatif de domicile**.

Pensez à l'avoir à portée de main. L'accès sera plus fluide et tous les usagers de la déchèterie y gagneront !

	Horaires
Du lundi au samedi	- 8h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
Dimanche	- 9h00 à 12h00
Fermeture	- le 1 ^{er} janvier - le 1 ^{er} mai - le 25 décembre

INFOS PRATIQUES

Mairie Le Chapitre 69460 SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS
Tél : 04.74.67.53.38

Fax : 04.74.60.51.42

Courriel :

mairie@salles-arbuissonnas.mairies69.net

Site internet :

www.salles-arbuissonnas.mairies69.net

	Horaires
Mardi et Jeudi	14h00 à 17h00
Mercredi et Samedi	8h30 à 11h30

Correspondants des journaux locaux



Vanessa PARIZOT –

vparizot.lepatriote@gmail.com

LE PROGRES.fr

Denis AUGRIS – Rue du Beaujolais
69460 ST ETIENNE DES OULLIERES

Élections

Vous avez jusqu'au **31 décembre 2012** pour vous inscrire sur les listes électorales. Présentez-vous en mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Recensement



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire**. Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Déclarations de Buvette par les Associations

Pour toute manifestation, n'oubliez pas de faire votre déclaration de buvette en mairie, un mois avant l'évènement.

